



FNEC FP-FO  
**SNFOLC**

Syndicat national Force ouvrière des Lycées et Collèges

Lettre Actu 35 | 1<sup>er</sup> octobre 2026

## Soutien à la mobilisation lycéenne : leurs revendications sont les nôtres !

**Depuis le mardi 29 septembre, les lycéennes et les lycéens se mobilisent pour défendre leurs conditions de travail. Et ils ont raison !**

**Face à cela, ils affrontent une violence inouïe.**

Le SNFOLC 35, avec son UD, dans un front syndical uni, public privé ensemble, appelait les personnels à la grève le 29/09 pour l'augmentation des salaires, contre les suppressions de postes qui ont partout des conséquences néfastes : manque d'AED, d'AESH, de remplaçants, effectifs trop chargés. Des lycéennes et lycéens, des étudiantes et étudiants étaient présents en nombre aux côtés des salariés dans la manifestation.

**Or, depuis le 29/09, ces lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants mènent des opérations de blocage de leurs établissements.**

Ils s'opposent eux aussi au manque de moyens dans l'Éducation nationale, ainsi qu'à Parcoursup ou MonMaster, et à la militarisation de la jeunesse. Ces revendications, nous les partageons.

**Nous nous inquiétons des violences policières** dont nous avons pu être témoins aujourd'hui sur les blocages. Le déchaînement de violence auquel nous avons assisté (tirs de gaz lacrymogènes tendus en direction des élèves, charges policières, coups de matraque, élèves menottés au sol, gardes à vue...) est inacceptable. Cela doit cesser.

**Nous nous inquiétons des sanctions éventuelles** que pourraient subir par la suite les élèves mobilisés. Les lycéennes et lycéens ont le droit de s'exprimer, le droit de manifester, le droit de revendiquer.

**Nous nous inquiétons que des élèves et des personnels aient pu être poursuivis** dans les couloirs de certains lycées par des individus qui, manifestement, ne sont pas là pour porter des revendications.

**Nous condamnons la seule réponse reçue à ce jour du Ministère** : fermer les lycées pour les placer en distanciel n'est pas une solution ! Là n'est pas la réponse !

**Les lycéennes et les lycéens se mobilisent.** Leurs mots d'ordre sont légitimes et nous les soutenons dans leurs revendications qui rejoignent les nôtres.

**Le SNFOLC 35 dépose un préavis de grève à partir du lundi 5 octobre 2026** pour couvrir toutes les initiatives des personnels qui souhaiteraient se mobiliser aux côtés des lycéennes et des lycéens, en les rejoignant notamment devant les lycées.

**Le SNFOLC 35 appelle avec l'intersyndicale départementale à rejoindre par la grève la grande mobilisation du mardi 6 octobre annoncée par les organisations nationales étudiantes et lycéennes.**

**Préavis de grève déposé par le SNFOLC 35 :**

« Madame la Rectrice, Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Nous vous informons que le SNFOLC 35 dépose un préavis de grève conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, couvrant les différentes catégories de personnels de l'Éducation nationale relevant de leurs champs de syndicalisation (enseignants, AED, AESH, psyEN-EDO, CPE) à partir du lundi 5 octobre 2026.

Ce préavis de grève a pour objet de permettre aux personnels de l'ensemble du département de rejoindre la mobilisation lycéenne amorcée le 29 septembre dernier.

Partout en France, les lycéennes et les lycéens se mobilisent pour exiger des classes moins chargées, le remplacement des enseignantes et enseignants absents, l'abandon de la pression par la sélection façon « parcoursup », qui occulte la réalité du manque de places dans l'enseignement supérieur. Mais ils se mobilisent aussi pour réclamer des conditions matérielles décentes de scolarisation dans des bâtiments en décrépidité. Aujourd'hui en France, les élèves de lycée manifestent aussi pour exiger d'avoir le temps de manger le midi, d'avoir accès à des toilettes salubres, de ne pas avoir froid l'hiver et trop chaud l'été... La jeunesse en a assez de subir une politique d'austérité et de mise au pas.

En Ille-et-Vilaine, plusieurs lycées sont mobilisés depuis mardi 29 septembre et ils le seront encore dans les jours à venir. Pour FO, les lycéennes et lycéens ont le droit de s'exprimer, le droit de manifester, le droit de revendiquer. Ils sont des citoyens en devenir, et l'avenir de notre pays.

Comme les personnels de l'éducation nationale, ils demandent davantage de moyens pour pouvoir travailler dans des conditions dignes et décentes. Nos revendications sont communes.

**Le SNFOLC 35 revendique :**

- les postes nécessaires en enseignants, personnels de vie scolaire, Psy-en, infirmières, AESH...
- la baisse du nombre d'élèves par classe et donc l'ouverture des classes nécessaires,
- un plan d'urgence d'investissement pour la rénovation du bâti scolaire,
- l'abandon de la réforme Blanquer des lycées, la fin de Parcoursup, et la création des places suffisantes à l'université pour permettre aux bacheliers de s'inscrire dans la filière de leur choix,
- le droit pour les élèves à se réunir librement pour faire remonter leurs demandes, et qu'ils soient entendus. »